

BARÈME DES HONORAIRES*

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

Concession de LENS/LIEVIN

Achat-Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage:

Honoraires TTC charge Acquéreur / Vendeur calculés sur le prix net vendeur du bien -option charge vendeur pour les mandats succès

- Option charge vended podries mandats succes

	Mandat exclusif	Mandat simple		
De 1€ à 60 000€	4 990€	5 590€		
60 001 à 120 000€	5 990€	6 990€		
120 001 à 180 000€	6 990€	7 990€		
180 001 à 350 000€	3.99%	4.99%		
350 001 et +	3%	3.99%		
Garage* de 1€ à 5000€	1 290€	1 290€		
Garage* à partir de 5001€	2 490€	2 490€		

Location loi du 6 juillet 1989 (baux conclus depuis le 15/09/2014):

Honoraires TTC calculés par m² de surface habitable, dans la limite d'un mois de loyer pour chaque partie

	Logement 0 à 50 m²		Logement 50 à 100 m²		Logement > 100 m ²	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et recherche du locataire	4 € / m²	-	3 € / m²	-	2 € / m²	-
Visites, constitution du dossier	6 € / m²	6 € / m²	5 € / m ²	5 € / m ²	5 € / m²	5 € / m²
Rédaction du bail par l'agence	2 €/ m²	2 € / m²	2 € / m²	2 € / m²	1 €/ m²	1 € / m²
Etat des lieux par intermédiaire	3 € / m²	3 € / m²	3 € / m²	3 € / m²	2 € / m²	2 € / m²
TOTAL	15 € /m²	11 € / m²	13 € / m²	10 € / m²	10 € / m²	8 € / m²

Immobilier Professionnel ou commercial

Honoraires HT calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Achat - Vente de fonds de commerce, Murs commerciaux, bureaux, entrepôt - Cession de bail : Honoraires HT : 6.50% avec un minimum de 7 500 € HT

Location commerces bureaux entrepôt :

Honoraires HT: 8 % sur 36 mois de loyer avec un minimum de 2 500 € HT + Rédaction de bail (par l'agence):

Un mois de loyer HT avec un minimum de 1000 € HT

Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien Honoraires HT : de 3.5 à 9% suivant contrat Promoteurs

Immobilier à usage agricole

Vente de biens à usage agricole : Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le prix net vendeur du bien Location : bail rural Honoraires HT à la charge du bailleur : 8 % sur 12 mois de loyer (Rédaction du bail par le notaire)

Honoraires HT: 6 % (si le vendeur est assujetti à la MSA)

* Chaque mandataire est juridiquement indépendant.

Mis à jour le 29/07/2021

0 805 13 00 17 Service & appel FNAIM

SAREME HONORAIRES

Proprietes-privees.com, réseau national immobilier sur internet fax : 02 40 05 96 72 - email : contact@proprietes-privees.com

SAS au capital de 40 000 €, SIREN n° 487 624 777, code NAF 6831Z

44 Allée des Cinq Continents – Zac Le Chêne Ferré – 44120 VERTOU

Carte profession nelle Transaction et Gestion n° CPI 4401 2016 000 010 388, CCI Nantes-Saint Nazaire Garantie GALIAN, 89 rue La Boétie, 75008 Paris - n°28137 J - T : 660 000 euros et G : 120 000 euros

RC Pro.MMA Entreprise, sous le n°120.137.405

Tous nos conseillers sont des agents mandataires indépendants détenteurs d'une attestation de la CCI.